



Info-Alerte n° 2136 du 16 avril 2020



## Les enveloppes de SÉLECTION READER'S DIGEST



Régulièrement, **SÉLECTION READER'S DIGEST**, enseigne commerciale de la société **ART GALLERY FRANCE**, organise des tirages au sort dotés de lots prestigieux. Le dernier publipostage diffusé à la mi-mars 2020 annonce le gain potentiel d'une somme de 125 000 €.

L'objectif de cette opération est de favoriser la souscription d'un abonnement à la revue **SÉLECTION** au prix promotionnel de 22,95 €. C'est pourquoi, un tirage au sort complémentaire, doté d'un véhicule **ROADSTER** d'une valeur de 30 000 €, est réservé aux personnes qui décident de s'abonner.

Cette technique d'incitation n'a rien de choquant en soi. Le Réseau anti-arnaques conteste uniquement la formalisation de l'engagement : le choix de l'enveloppe réponse (*enveloppe « oui » ou « enveloppe « non »*), engendre la simple participation au tirage au sort ou la souscription de l'abonnement. L'utilisation d'un bulletin de participant avec des cases à cocher aurait le mérite d'éviter toute erreur du consommateur et d'être plus transparent.

Cette technique de marketing direct est utilisée de longue date par **SÉLECTION READER'S DIGEST**. Il n'est pas trop tard pour en changer.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)